Agence Régionale de Santé Occitanie

TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

ARRETE CONJOINT
PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE L'EHPAD PUBLIC de BEAUMONT DE LOMAGNE

AD n° 2017.1326

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code de la Sécurité Sociale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu le Décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ;

Vu le Décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et chef-lieu de la région Occitanie ;

Vu l'Arrêté n°R76-2016-01-04-029 du 13 janvier 2016, portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2005, portant transformation de la Maison de retraite publique de Beaumont de Lomagne en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), situé à Beaumont de Lomagne (82500) ;

Vu le dernier arrêté d'autorisation du 25 avril 2006, portant extension de la capacité de l'EHPAD Public de Beaumont de Lomagne avec la création d'un accueil de jour de 10 places, portant la capacité d'accueil totale de l'établissement à 158 places ;

Vu la décision de labellisation en date du 23 décembre 2014, autorisant à titre définitif la création d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) au sein de l'EHPAD Public de Beaumont de Lomagne ;

Vu la circulaire n° DGCS/SD5C/2001/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'instruction n° DGCS/SD5C/2013/427 du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

CONSIDERANT qu'il est établi que l'établissement a régulièrement été autorisé avant la publication de la loi du 2 janvier 2002 ;

CONSIDERANT que le rapport d'évaluation externe a été réceptionné le 2 février 2015 ;

CONSIDERANT que les résultats de l'instruction de ce rapport d'évaluation externe et les recommandations formulées par le courrier du 11 février 2016 sont de nature à fonder le renouvellement de l'autorisation ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental par intérim de Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie et de la Directrice Générale des Services du Département de Tarn-et-Garonne ;

ARRETENT

Article 1 : L'autorisation accordée à l'établissement EHPAD Public, situé 8 rue Théodore Despeyrous à BEAUMONT DE LOMAGNE (82500), est renouvelée à compter du 4 janvier 2017 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 04/01/2032.

Article 2 : La capacité totale de l'établissement est de 158 places/lits :

- 146 places/lits d'Hébergement Permanent dont 12 places PASA
- 2 places/lits d'Hébergement Temporaire
- 10 places d'Accueil de Jour.

Article 3 : Les caractéristiques de l'établissement sont répertoriées au fichier FINESS comme suit :

Identification du gestionnaire : EHPAD Public de Beaumont de Lomagne
N° FINESS EJ : 820000453

Identification de l'établissement principal : EHPAD PUBLIC de Beaumont de Lomagne "Les Cordeliers" situé 8 rue Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne (82500)
N° FINESS ET : 820005577

Code catégorie établissement : 500 (EHPAD)

Discipline		Mode de fonctionnement		Clientèle		Capacité totale
code	libellé	code	libellé	code	libellé	
924	Accueil pour personnes âgées	11	Hébergement en internat complet	711	Personnes âgées dépendantes	75
961	Pôle d'activité et de soins adaptés	21	Accueil de jour	436	Personnes Alzheimer ou maladies apparentés	12 places incluses dans la discipline 924
924	Accueil de jour pour personnes âgées	21	Accueil de jour	436	Personnes Alzheimer ou maladies apparentés	10
657	Accueil temporaire pour personnes âgées	11	Accueil en internat complet	711	Personnes âgées dépendantes	2

Identification de l'établissement secondaire : EHPAD PUBLIC de Beaumont de Lomagne situé 10 rue Henri Dunant à Beaumont de Lomagne (82500)
N° FINESS ET : 820000230

Code catégorie établissement : 500 (EHPAD)

Discipline		Mode de fonctionnement Clientèle		Clientèle		Capacité totale
code	libellé	code	libellé	code	libellé	
924	Accueil pour personnes âgées	11	Hébergement en internat complet	711	Personnes âgées dépendantes	71

Article 4 : L'habilitation à l'aide sociale concerne la totalité des places.

Article 5 : Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations internes et externes réglementaires.

Article 6 : Conformément à l'article L313-1 du CASF, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. Lorsque l'autorisation est accordée à une personne physique ou morale de droit privé, elle ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Article 8 : Le Délégué Départemental par intérim de Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Directrice Générale des Services du Département de Tarn-et-Garonne et le Directeur de l' l'EHPAD Public de Beaumont de Lomagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire, et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

Fait, le 30 décembre 2016

La Directrice Générale

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par délégation
Monique CAVALIER
Directeur Général Adjoint
Dr Jean-Jacques MORFOISSE

Le Président du Conseil Départemental

Christian ASTRUC

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale du TARN ET GARONNE
140, Avenue Marcel Unal - BP 731
82013 MONTAUBAN CEDEX 9 - Tél : 05 63 21 18 79
www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Direction de la Solidarité Départementale
100 Boulevard Hubert Gouze - BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX - Tél : 05 63 21 42 70
courrier@ledepartement82.fr